# binoche et giquello

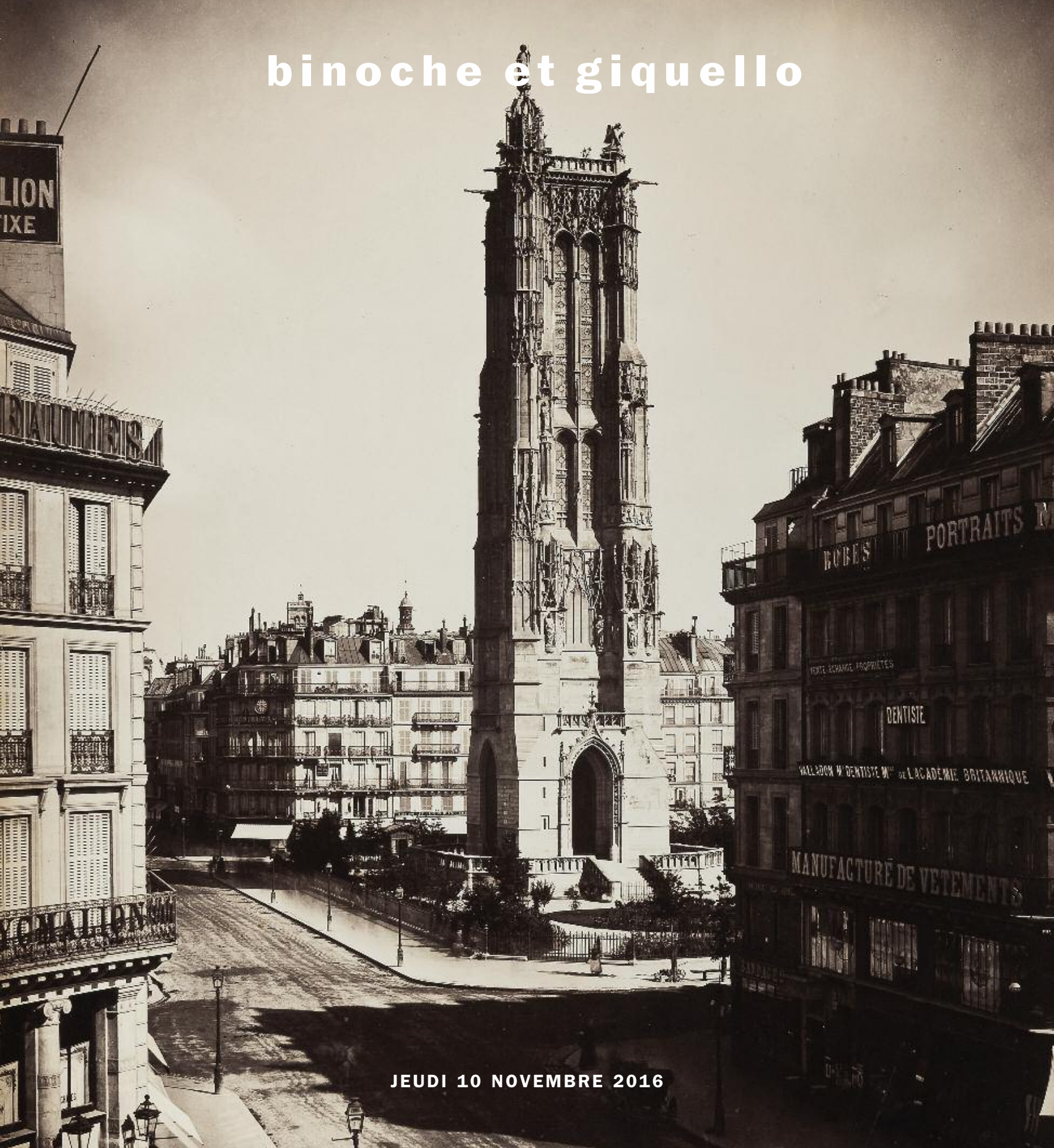


JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE

# GUSTAVE LE GRAY

## DIX-HUIT VUES DE PARIS

Drouot

## Préparez-vous à l'inattendu

ENCHÉRIR SUR INTERNET
**Drouot Live**
www.drouotlive.com

ACHETER SUR INTERNET
**Drouot Online**
www.drouotonline.com

FACILITER VOS ACHATS
**Drouot Card**
www.drouot.com/card

S'INFORMER
**La Gazette Drouot**
www.gazette-drouot.com

EXPÉDIER VOS ACHATS
**Drouot Transport**
www.drouot-transport.com

Hôtel Drouot
9, rue drouot 75009 Paris
+33 (0)1 48 00 20 20
contact@drouot.com
www.drouot.com

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE MONSIEUR

# DANIEL GIRARDIN

HISTORIEN DE L'ART
CONSERVATEUR DU MUSÉE DE L'ÉLYSÉE, LAUSANNE

daniel.girardin@vd.ch

*sous le parrainage du*

**SFEP**

SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS PROFESSIONNELS
EN ŒUVRES D'ART ET OBJETS DE COLLECTION

CONTACT ÉTUDE
ODILE CAULE
+33 (0)1 47 70 48 90
o.caule@betg.fr

# binoche et giquello

## GUSTAVE LE GRAY

## DIX-HUIT VUES DE PARIS

JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

PARIS DROUOT – SALLE 9 – 20H00

EXPOSITION PRIVÉE

Étude Binoche et Giquello

*Sur rendez-vous uniquement*

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Hôtel Drouot - salle 9

Mardi 8, mercredi 9 novembre de 11h à 18h et jeudi 10 novembre de 11h à 15h

Téléphone pendant l'exposition +33 (0)1 48 00 20 09

DrouotLIVE

5, rue La Boétie - 75008 Paris - tél. +33 (0)1 47 70 48 90 - fax. +33 (0)1 47 42 87 55

o.caule@betg.fr - www.binocheetgiquello.com

Jean-Claude Binoche - Alexandre Giquello - Commissaires-priseurs judiciaires

o.v.v. agrément n°2002 389 - Commissaire-priseur habilité pour la vente : Alexandre Giquello

Gustave Le Gray, Autoportrait, 1857.
Bibliothèque nationale de France, Département des estampes et de la photographie.

*« Parmi les inventions de notre époque, la photographie est une de celles qui sont appelées à rendre le plus de services à l'art.*

*Son influence sur la peinture sera d'une portée immense ; car en même temps qu'elle éclaire le peintre sur les difficultés de son art, elle épure le goût du public, en l'habituant à voir la nature reproduite dans toute sa fidélité, et souvent avec des effets d'un goût et d'un sentiment exquis.*

*Déjà on a pu se convaincre de cette influence par les dernières expositions des tableaux. Les mauvais portraits y étaient plus rares et l'effet dans les compositions généralement mieux entendu.*

*Les toiles qui attiraient le plus l'attention du public étaient justement celles qui approchaient le plus du rendu de sentiment d'une belle épreuve photographique.*

*Certes, je suis loin d'entendre par là qu'une bonne peinture doit avoir l'exécution minutieuse, microscopique d'une plaque daguerrienne.*

*A mon point de vue, la beauté artistique d'une épreuve photographique consiste au contraire presque toujours dans le sacrifice de certains détails, de manière à produire une mise à l'effet qui va quelquefois jusqu'au sublime de l'art ...»*

*« ... Pour moi, j'émets le vœu que la photographie, au lieu de tomber dans le domaine de l'industrie, du commerce, rentre dans celui de l'art. C'est là sa seule, sa véritable place, et c'est dans cette voie que je chercherai toujours à la faire progresser. C'est aux hommes qui s'attachent à son progrès de se pénétrer de cette idée.»*

Gustave Le Gray, *Nouveau traité théorique et pratique*, 1851

# Gustave Le Gray (1820-1884)
# un testament parisien

Historiens de l'art et de la photographie, conservateurs, collectionneurs et marchands d'art ont toujours l'espoir de trouver un ensemble inédit ou inconnu d'un grand photographe. C'est le cas ici de dix-huit tirages, dont cinq sont sans autres épreuves connues.

Après l'enthousiasme de la découverte, un travail scientifique de recherche a été réalisé, qui a abouti à l'authentification des photographies, a déterminé leur place dans l'œuvre de l'artiste et mis en valeur le contexte historique dans lequel elles ont été réalisées.
Ces dix-huit épreuves de grand format de Gustave Le Gray, apparues en 2016, font partie de ces découvertes qui permettent d'écrire une nouvelle page de l'histoire de la photographie. Lorsqu'il s'agit de Le Gray, dont la vie a été assez romanesque, une telle surprise ajoute un chapitre à sa légende. Elle permet aussi de mieux cerner la systématique de son travail et de comprendre la maturité artistique qui était la sienne en 1859.
Ces photographies inédites, d'une facture remarquable, sont les dernières images monumentales de Paris réalisées par Le Gray entre fin 1858 et décembre 1859. Avant de quitter la France, acculé et ruiné, Le Gray a réalisé sans le savoir un ultime travail qui est sans doute d'un point de vue culturel son testament parisien.
Pour vérifier l'hypothèse Le Gray et attester de l'authenticité de ces épreuves de très belle facture, un travail d'authentification a naturellement été entrepris. Il a d'abord porté sur la comparaison des vues avec des images connues, celles qui sont déjà dans de grandes collections. Elles ont ensuite fait l'objet d'une recherche en filiation avec les plaques négatives au collodion répertoriées (seule l'épreuve n°X. de cet ensemble a été réalisée à partir d'un négatif sur papier ciré datant de 1852). L'authentification s'est faite également par l'appréciation de la qualité des tirages, très élevée dans le cas de Le Gray, qui avait une conscience très haute de la photographie comme d'un art à part entière.
Alors que les photographes du XIX$^{e}$ et du XX$^{e}$ siècles numérotent leurs négatifs pour constituer un catalogue de référence, Le Gray numérotait ses tirages, seules œuvres valables à ses yeux. Le travail d'authentification a donc aussi porté sur la numérotation manuelle, à l'encre au dos de chacune des épreuves. Celle-ci nous apprend la logique du travail, nous permet d'intégrer les tirages aux *corpus* connus, et fournit des indications temporelles précieuses.
C'est également pour respecter les clauses de son contrat avec ses commanditaires que Le Gray référencie chaque épreuve issue de son atelier du Boulevard des Capucines, de 1856 à décembre 1859. La numérotation manuelle des tirages permet un travail de datation relativement précis, sur la base d'une moyenne de vingt épreuves par jour. Le premier numéro connu est le 50, le dernier 24507.
La répartition se fait ainsi : de 1 à 6'000/8'000 : année 1856. De 6'000/8'000 à 12'000/15'000 : année 1857. De 12'000/15'000 à 18'000/20'000 : année 1858. De 18'000/20'000 à 24'507: année 1859. Dans le catalogue, l'épreuve n°IX. porte le no 24507, qui est à ce jour le dernier chiffre connu. Ce qui en fait la dernière épreuve de Le Gray lui-même avant la mise en faillite de sa société, le 1$^{er}$ février 1860.

Des dix-huit photographies retrouvées, cinq étaient jusqu'ici sans épreuves positives connues. Seules sept d'entre elles avaient été publiées ou exposées dans le catalogue de référence de l'exposition de la Bibliothèque nationale en 2002. Certaines épreuves présentées ici sont des variantes inédites de tirages connus qui figurent dans de grandes collections. Six des épreuves ont leurs négatifs verre au collodion conservés (parfois brisés) dans les collections de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

Le travail de Le Gray en grand format sur Paris est un regard sur une ville transformée par les travaux, dépouillée de ses ruelles et maisons médiévales. En 1859 Le Gray revient à la photographie d'architecture, dans laquelle il avait excellé en 1851, mandaté par la Mission héliographique pour documenter les sites et monuments d'Aquitaine et de Touraine avec Auguste Mestral (1812-1884). Il avait pu y exercer ses points de vue, ses perspectives, ses cadrages, ses compositions en grands formats, utilisant alors des négatifs papiers cirés secs dont les dimensions vont jusqu'à 30 x 40 cm.

En 1859, Paris affiche une modernité qui en fait un sujet de prédilection des photographes du Second Empire. Les bâtiments, églises, ponts, monuments, places et jardins sont transcrits de manière grandiose par Le Gray, comme ils le sont aussi par les frères Bisson, Baldus ou Marville. La ville, en pleine mutation, fait l'objet d'un regard nouveau, politique et esthétique. Près de 20 000 maisons sont détruites, permettant ainsi de construire des boulevards, mais aussi de libérer des espaces autour de bâtiments autrefois cachés par les habitations. C'est le cas notamment de Notre-Dame (épreuve n° I.).

Dans son travail monumental, d'une grande beauté et d'une sérénité absolue, Le Gray se distingue par son style habituel, marqué par la délicatesse de ses lumières, la subtilité des ombres, la sérénité de lieux déserts. Ses tirages sont très chauds, généralement virés au chlorure d'or.

Comme un personnage de Zola, Le Gray s'est endetté fortement en 1856 pour ouvrir au Boulevard des Capucines un studio luxueux. Il n'est pas homme d'affaires, dépense beaucoup et vit généreusement. L'homme qui l'a financé à hauteur de 100 000 francs, le marquis de Briges, meurt en 1857. Le contrat est reconduit par ses deux fils. Ces derniers acculent finalement Le Gray à la faillite, qui est prononcée le 1er février 1860.

Ruiné, endetté au-delà de toute mesure, et surtout dépouillé de l'œuvre de toute sa vie, Le Gray part pour l'Italie le 6 mai 1860. Il embarque à Marseille sur L'*Emma,* le bateau d'Alexandre Dumas, qu'il accompagne pour un improbable voyage, sans savoir qu'il n'y aura pas de retour possible. Six mois plus tard, comprenant qu'il ne pourra revenir en France, il confie une procuration à Léon Maufras, le secrétaire de Dumas, pour tenter, en vain, de défendre ses intérêts.

Le Gray continuera pendant les vingt-quatre ans qui lui restent à vivre une activité de photographe et de peintre en Orient, qui reste presque entièrement à découvrir. Et Paris avait ainsi perdu l'un de ses plus grands artistes photographes.

Daniel Girardin

Notre-Dame et l'Île Saint-Louis depuis le quai Saint-Bernard.
Négatif verre au collodion BHVP

Place de la Bastille.
Négatif verre au collodion BHVP

## BIBLIOGRAPHIE


**Gustave Le Gray.** *Nouveau traité théorique et pratique de photographie sur papier et sur verre*. Lerebours et Secretan, Paris, 1851.

**Charles Gaudin.** *La Lumière n°8*. 24 février 1855.

**Émile Zola.** *La Curée*. 1871.

**Eugenia Parry Janis.** *The Photography of Gustave Le Gray*. The Art Institute of Chicago, 1987.

**Nicolas Le Guern.** *Le Papier ciré sec de Gustave Le Gray,* mémoire de recherche. Ecole nationale supérieure Louis Lumière, juin 2000.

**Sylvie Aubenas (dir.).** *Gustave Le Gray, 1820-1884*. Paris, BnF, 2002. Version anglaise publiée par le musée Getty, Gordon Baldwin (edit.), 2002.

Le Plan de Turgot représente Paris bien avant les travaux d'Haussmann ou la construction de l'Arc de Triomphe, là où il n'y avait alors que des champs. En plaçant les numéros des vues de Le Gray sur le plan et en regardant les photographies du Louvre, du Vert Galant ou de la Tour Saint-Jacques, on se rend compte des métamorphoses de la Ville.

# Contexte historique

***"A mon avis, vous ne pouvez pas dire que vous avez vu quelque chose à fond si vous n'en avez pas pris une photographie."* (Émile Zola).**

Paris au XIX^e^ siècle connaît une transformation complète, à la fois de son paysage et de sa structure urbaine. L'année 1859 est juste au milieu de la métamorphose. Le Paris médiéval a été brutalement et efficacement effacé. Les nouvelles avenues sont en cours de construction.

La transformation du paysage urbain parisien répond à trois objectifs, d'ordre stratégique, politique et social :

La Sécurité et le maintien de l'ordre ; en détruisant les ruelles propices à l'érection de barricades, le pouvoir a sans doute répondu à un souci de maintien de l'ordre qui peut sembler évident au lendemain des troubles politiques ayant suivi le coup d'État du 2 décembre. D'imposantes casernes sont érigées au carrefour d'avenues rectilignes comme la caserne des Célestins à proximité du boulevard Henri IV.

Le souci du prestige, comme le montre parfaitement la célèbre avenue de l'Impératrice (Avenue Foch), avec ses 140 m de large, qui conduit les visiteurs étrangers jusqu'au bois de Boulogne, où parade le « tout-Paris » de la fête impériale.

La peur du choléra, préoccupation d'inspiration saint-simonienne d'ordre démographique et sanitaire. Il s'agit avant tout de faire circuler les flux d'hommes, de marchandises, d'air et de lumière, en réduisant la misère urbaine. *"Il était impossible en présence du développement de la population [...] de conserver le vieux Paris tel qu'il était"*, reconnaît, en 1867, le ministre Rouher, un des principaux opposants à l'urbanisme haussmannien. Le Gray a perdu deux filles dans l'épidémie de 1849.

La croissance démographique a fait passer la capitale d'un million d'habitants vers 1835 à presque deux millions à la fin des années 1860.

En 1860, Paris est administrativement agrandi et compte désormais vingt arrondissements, ses nouvelles limites intègrent d'anciens villages : Passy, Montmartre, Belleville, Charonne ou Vaugirard.

Le paysage urbain lui-même se métamorphose, à la fois spontanément, à cause de la croissance démographique, et du fait d'une politique volontaire d'urbanisme :

Notre-Dame, le Palais de justice et l'Hôtel de Ville sont dégagés du fouillis d'habitations qui les enserrait jusqu'alors, les masures sont rasées, la Préfecture de police est construite, l'Hôtel-Dieu est rebâti, des voies nouvelles sont créées, bordées de trottoirs, comme le boulevard de Sébastopol, artère type inaugurée en 1858 par l'Empereur, et qui fait partie de la grande croisée est-ouest / nord-sud, inspirée du cardo et du decumanus antiques.

L'un des grands témoins de cette transformation est Émile Zola, arrivé à la capitale en 1858. Zola fait de ce nouveau Paris à la fois l'espace privilégié de certains de ses romans et un personnage à part entière.

Le premier réseau – *"la grande croisée de Paris"* est réalisé de 1854 à 1858 à l'instigation de l'Empereur lui-même qui en donne l'impulsion, selon le témoignage d'Haussmann dans ses Mémoires.

Il s'agit de désenclaver le centre en réalisant une grande croisée Nord-Sud et Est-Ouest. Napoléon III aurait *"conçu une carte de Paris sur laquelle on voyait tracées par lui-même en bleu, en rouge, en jaune et en vert suivant leur degré d'urgence les différentes voies nouvelles qu'il se proposait de faire exécuter"*.

La grande trouée nord-sud, de la Villette à la barrière d'Enfer (place Denfert-Rochereau), est réalisée par la percée du boulevard de Sébastopol, alors appelé boulevard de Strasbourg, inauguré en 1858 et prolongé sur la rive gauche par le boulevard Saint-Michel. La grande percée Est-Ouest est quant à elle bien incomplète puisqu'elle ne concerne que la rive gauche avec le boulevard Saint-Germain.

*«Le second réseau trouera la ville de toutes parts pour rattacher les faubourgs au premier réseau»* (*La Curée*, p. 113). De nouveaux boulevards (boulevard du Port-Royal, boulevard du Prince-Eugène – actuel boulevard Voltaire –, boulevard Saint-Marcel) permettent une circulation concentrique avec l'objectif premier de relier les gares parisiennes entre elles.

Le résultat est en fait bien médiocre ; seules les gares du Nord et de l'Est sont aisément accessibles de l'une à l'autre. La gare Montparnasse est quant à elle très mal raccordée au centre du fait d'une mauvaise conception de la rue de Rennes : si son tracé avait été poursuivi tout droit vers la gare du Nord, il aurait entraîné la destruction de l'Institut et d'une partie de la colonnade du Louvre.

*"Il y aura un troisième réseau [...] celui-là est trop lointain, je le vois moins, [...] mais ce sera de la folie pure, le galop infernal des millions, Paris soûlé et assommé"* (*La Curée*, p. 114). Le troisième réseau enfin, le plus onéreux, vise à ouvrir Paris sur les 18 communes des faubourgs annexées en 1860. La capitale a alors doublé sa superficie en empiétant sur l'espace compris entre l'ancien mur des Fermiers généraux et les fortifications datant de 1841-1845.

De nouveaux boulevards sont créés (boulevard Arago, boulevard de Grenelle) sur l'enceinte du XVIIIe siècle, détruite, et la population parisienne passe de 1 million à 1 696 000 habitants. Il s'agit de donner de l'espace à la capitale par de larges "entailles", tout en édifiant des monuments urbains dignes d'une capitale européenne.

Gustave Le Gray vient de quitter la barrière de Clichy avec la vue «médiévale» de la butte Montmartre. Il est installé 35, boulevard des Capucines, dans un quartier au début de sa mutation, alors que les travaux de l'Opéra n'ont pas commencé. Le nouvel Opéra, conçu par Charles Garnier en 1861 est inauguré en 1875 seulement. Sa construction est décidée par décret impérial sur un emplacement choisi par Haussmann lui-même, ce qui contribuera à accentuer le glissement des activités vers l'Ouest parisien.

Véritable monument urbain, dont le gabarit et l'apparence sont désormais unifiés, l'immeuble haussmannien comprend généralement cinq étages, entresol compris, surmontés d'un sixième étage mansardé, réservé au personnel de service. La modernité et le confort sont de règle : *"eau et gaz à tous les étages"*, comme le signalent les panneaux à l'entrée.

Le règlement de 1859 établit désormais un rapport entre la hauteur de l'immeuble et la largeur de la rue, qui doivent être identiques. À l'intérieur, le principe d'uniformité domine et les appartements se ressemblent tous d'un étage à l'autre.

La ségrégation verticale, qui opposait les étages "nobles" du premier et du deuxième aux étages roturiers du troisième et du quatrième, laisse la place à une ségrégation horizontale, entre la rue aux façades de pierre de taille et la cour en brique, ou entre quartiers bourgeois à l'Ouest, et quartiers populaires à l'Est, au Sud et au Nord.

Pour paraphraser Emile Zola, vous ne pouvez pas dire que vous avez compris la transformation de Paris si vous n'avez pas vu les photographies de Gustave Le Gray.

Panorama de la Seine et du Louvre, vu du quai de l'Horloge, 1859.
Panorama en deux parties connu en un seul exemplaire, collections du CNAM.

Le Pont du Carrousel, vu de l'est, 1859. Épreuve albuminée, 488 x 378 mm, vendue 725,000 dollars, Sotheby's NYC, 11 décembre 2014.

Le Pont du Carrousel, vu du Pont Royal, 1859. Épreuve albuminée, 397 x 502 mm, vendue 773.000 dollars, Sotheby's NYC, 11 décembre 2014.

**Gustave Le Gray**

## Dix-huit vues de Paris :

I. Notre-Dame de Paris

II. Pointe de l'Ile de la Cité et la Seine au Vert-Galant

III. Panthéon

IV. Tour Saint-Jacques

V. Église Saint-Germain-l'Auxerrois

VI. Hôtel de Ville de Paris et la Seine au Pont d'Arcole

VII. Panorama des quais de la Seine

VIII. Obélisque de Louxor sur la place de la Concorde

IX. Arc de Triomphe

X. Arc de Triomphe, le Couronnement de Napoléon

XI. Palais des Tuileries, Place du Carrousel et Façade Est

XII. Arc de triomphe du Carrousel, épr. A

XIII. Arc de triomphe du Carrousel, épr. B

XIV. Arc de triomphe du Carrousel, épr. C

XV. Palais du Louvre, Cour Napoléon et Pavillon Mollien

XVI. Palais du Louvre, Cour Napoléon, Pavillon Richelieu

XVII. Palais du Louvre, Cour Napoléon, Pavillon Colbert

XVIII. Palais du Louvre, Cour Carrée, Pavillon de l'Horloge

I. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*La Seine et Notre-Dame de Paris vue de côté, depuis la rive gauche*
*Paris, 1859*

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 380 x 469 mm, numérotée *«22,550»* au verso au crayon par l'artiste, déchirure latérale 30 mm restaurée, remarquable tonalité.

10 000/12 000 €

Seule épreuve connue.

Variante attribuée à Gustave Le Gray :
BnF, Département des estampes et de la photographie, ancienne collection Alfred Armand, 388 x 528 mm.
Catalogue 2002, illustration 185.

La longue restauration de Notre-Dame s'étira de 1845 à 1863 et la flèche ne fut ajoutée qu'en 1860, soit au moins un an après la prise de vue. On note les étonnants reflets des décorations de maçonnerie sur la surface de l'eau.

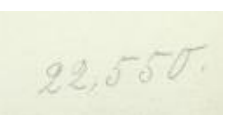


Variante qui était la seule connue à ce jour, BnF.

II. Gustave Le Gray (1820-1884)
*Pointe de l'Île de la Cité et la Seine au Vert-Galant*
Paris, fin 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 412 x 508 mm, numérotée à l'encre au verso par l'artiste : *«24,498»*, petite lacune angulaire et petite déchirure restaurée.

12 000/15 000 €

Deux autres épreuves connues (BnF, Département des estampes et de la photographie, ancienne collection Alfred Armand, 380 x 442 mm, Vente Ader, Novembre 2013, 390 x 510 mm).

Pour la même vue composant la partie gauche d'un panorama en deux parties, voir page 30.

III. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Panthéon*
Paris, 1859.

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 480 x 380 mm, numérotée à l'encre au verso *«23,342»*, déchirure restaurée sans manque sur le coté gauche. L'artiste a attendu un instant particulier où un rayon du soleil crée une ombre tragique entre les colonnes.

15 000/20 000 €

| | |
|---|---|
| Autres épreuves connues : | BnF, collection Paul Blondel, 468 x 374 mm (tampon signature)<br>BnF, collection Alfred Armand, 470 x 392 mm<br>Vente Sotheby's, Paris, mai 2011, 512 x 396 mm (invendue)<br>BHVP, 467 x 393 mm Catalogue 2002, notice 177 |
| Négatif verre au collodion | BHVP, 510 x 420 mm, brisé (voir ci-dessous). |

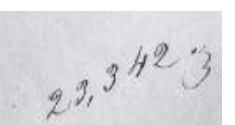

IV. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884).
*Tour Saint-Jacques vue depuis la rue des Halles*
Paris, 1858 ou 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 488 x 393 mm, numérotée *«20,461»* à l'encre au verso par l'artiste, remarquable tonalité.

20 000/30 000 €

Seule épreuve connue

La Bibliothèque nationale et le musée Getty ont dans leurs collections une variante où la tour se détache seule sur le ciel au milieu de la composition (BnF, ancienne collection Alfred Armand, 500 x 403 mm, Getty Museum, 500 x 397 mm).

On remarque la silhouette d'un homme élégant en haut de forme proche d'un réverbère.

Détail

LION
FIXE
PORTRAITS
DENTISTE
MANUFACTURE DE VETEMENTS

V. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Église Saint-Germain-l'Auxerrois*
Paris, 1857 ou 1858

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 385 x 446 mm.

8 000/10 000 €

Autres épreuves connues : BnF, collection Alfred Armand, 390 x 447 mm
Vente di Maria, Enghien, juin 2014, 385 x 500 mm

Variante, gros plan de la façade : Négatif conservé à la BHVP
Trois épreuves connues

On observe la qualité de la lumière naturelle, le moment choisi quand les rayons du soleil illuminent exactement l'arrière-plan du porche central. L'église est à peine dégagée du tissu urbain médiéval qui l'entourait, mais la construction du Beffroi de la mairie du 1er n'a pas commencé (travaux de 1858 à 1863). Le point de vue permet d'escamoter le clocher et de restituer toute sa symétrie à la construction.

Situé à la limite gauche de l'édifice, un homme élégant, les bras croisés, semble observer la qualité de la prise de vue.

Détail

VI. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*L'Hôtel de Ville et la Seine au pont d'Arcole*
Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 375 x 516 mm, numérotée à l'encre au verso par l'artiste : *"23,162"*, petite déchirure latérale restaurée, forte tonalité.

15 000/20 000 €

Autres épreuves connues : BnF, collection Paul Blondel, 310x514 mm
BHVP, 397 x 523mm
Collection privée, Paris

Le Pont d'Arcole, inauguré en 1856, est une audacieuse création du Second Empire, d'une seule portée. Cette vue prise en hiver succède à une autre prise du même point de vue en été (collections de la BHVP).

Négatif verre au collodion BHVP, 420 x 540 mm, (voir ci-dessous).

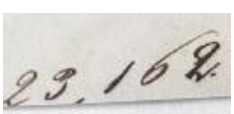

# EXCEPTIONNEL PANORAMA DES QUAIS DE LA SEINE

## VII. Gustave Le Gray (1820-1884)

*Panorama des quais de la Seine, l'Île de la Cité, avec la passerelle des Arts et l'Institut*
Paris, 1859

Deux épreuves albuminées d'après négatifs verres au collodion, 396 x 509 mm (partie gauche, rive droite) et 385 x 508 mm (partie droite, rive gauche) dimensions du panorama après assemblage: 370 x 910 mm, numéro de la main de l'artiste à l'encre au verso de la partie gauche : *"24,425"*, déchirure de 7 cm et un petit manque de 2 cm², restaurés de manière réversible (un rapport détaillé de restauration est disponible auprès de l'étude), remarquables tonalités.

70 000/90 000 €

On aperçoit des curieux accoudés à la rambarde. On note aussi que le photographe prévoit une grande bande de chevauchement pour compenser le flair inévitable à l'époque. Le numéro au verso *"24,425"* est l'un des plus élevés connus, indiquant qu'il s'agit d'un ultime travail parisien de Gustave Le Gray que l'on peut dater vers décembre 1859.

Ambitieux panorama inédit réalisé par Gustave Le Gray depuis le dernier étage du Louvre.

La partie gauche, correspondant à la rive droite de la Seine, était connue à ce jour par trois épreuves d'époque dont une à la Bibliothèque nationale, Collection Alfred Armand, 380 x 442 mm.

Cette réalisation date de la dernière période d'activité parisienne du photographe, acculé à la faillite par ses commanditaires, les deux fils du défunt marquis de Briges.

L'ensemble présenté ici et récemment découvert nous aide à appréhender le projet de Gustave Le Gray d'un album de grandes vues de Paris sortant des grands travaux d'Haussmann, offrant la physionomie d'une ville ancienne métamorphosée en capitale d'un nouvel Empire.

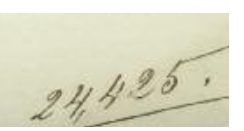


Partie droite du panorama, négatif verre au collodion, BHVP.

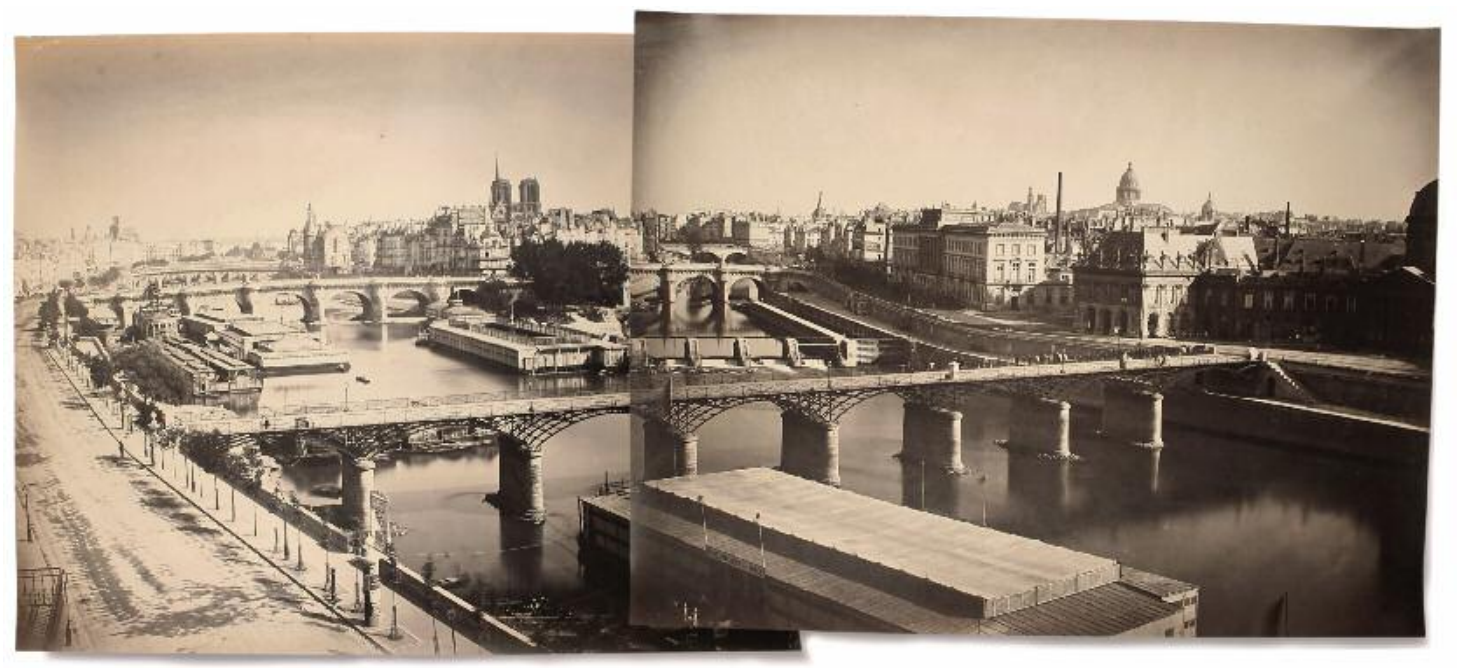

## VIII. Gustave Le Gray (1820-1884)

*L'Obélisque de Louxor sur la place de la Concorde avec les Champs-Élysées en perspective*
Paris, 1858

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 382 x 489 mm, numérotée *«20,219»* à l'encre au verso par l'artiste.

6 000/8 000 €

Seule épreuve connue, on aperçoit le toit du Palais de l'Industie, récemment construit pour abriter l'exposition universelle de 1855.

Une variante, d'un point de vue directement inversé, a figuré à l'exposition de la BnF, 2002, notice 179 (collection Manfred Heiting, Amsterdam, 379 x 455 mm, une autre épreuve, vente di Maria, Enghien, juin 2014, 372 x 456 mm).

Se plaçant à la sortie des jardins des Tuileries, en bas de l'escalier récemment aménagé par l'Empereur, Gustave Le Gray saisit l'obélisque sans laisser apparaître les formes massives des deux fontaines de Jacques Hittorff.

Parmi les hiéroglyphes, on observe le cartouche de Ramsès II, où le roi fait une offrande au dieu Amon-Rê.

L'obélisque avec les Tuileries en perspective.

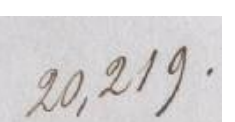

IX. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Arc de Triomphe vu depuis les Champs-Élysées*
Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 508 x 391 mm, numérotée *«24,507»* à l'encre au verso par l'artiste, épidermures marginales et angulaires consolidées, remarquable tonalité.

12 000/15 000 €

Seule épreuve connue, on remarque un échafaudage. Elle porte au verso le plus grand numéro rencontré à ce jour : *«24,507»*.

Négatif verre au collodion : 540 x 420 mm, BHVP (numéroté 34), reproduit dans le catalogue de l'exposition de la BnF, 2002, notice 180.

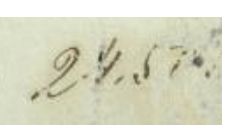

X. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Arc de Triomphe, le Couronnement de Napoléon par Jean-Pierre Cortot*
Paris, négatif 1852, tirage 1856

Épreuve albuminée d'après un grand négatif papier ciré, 486 x 364 mm, numérotée à l'encre au verso par l'artiste : «*3607*», deux déchirures de 15mm restaurées.

4 000/6 000 €

Une autre épreuve connue (sur papier salé), dans les collections Getty, exposée et reproduite au catalogue de la BnF, 2002, notice 81, ainsi qu'une épreuve de la vue représentant la Marseillaise (notice 80).

La Marseillaise par François Rude.

Ces épreuves obtenues par contact à partir de négatifs gigantesques pour 1852 ont été commentées par les critiques du temps :

*"Une intéressante réunion a eu lieu vendredi soir (9 février 1855) chez M. Ernest Lacan, rédacteur en chef de La Lumière. Malgré le mauvais temps et la grippe, trente-cinq artistes photographes, amateurs et de profession, un grand nombre d'artistes peintres et graveurs... et des hommes de lettres, des critiques appartenant à la rédaction des grands journaux, s'étaient rendus à l'appel de notre collaborateur...*

*M. Le Gray avait apporté des études artistiques, où le peintre se révèle dans l'œuvre du photographe, et quelques-unes de ses giganteques épreuves, sur papier ciré et sur collodion, entre autres le groupe de l'Arc de Triomphe, qui immortalisera le ciseau de Rude. On connaît trop le talent de M. Le Gray pour que nous ayons besoin de dire que ces épreuves sont merveilleusement belles..."*

(Charles Gaudin, *La Lumière* n°8, 24 février 1855)

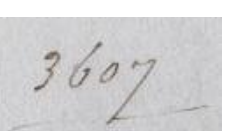

XI. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Palais des Tuileries, place du Carrousel, Arc de Triomphe et façade Est*
Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 357 x 472 mm, infimes traces de pliures restaurées, fortes tonalités.

8 000/10 000 €

Autres épreuves connues : BnF, collection Alfred Armand, 360 x 473 mm, exposée et reproduite au catalogue de la BnF, 2002, notice 81.
BHVP, 359 x 473 mm

La succession des lignes de pavés à peine posés et réfléchissant le soleil crée un piège optique où le regard se plait à s'égarer.

Négatif verre : BHVP, 527 x 420 mm, brisé.

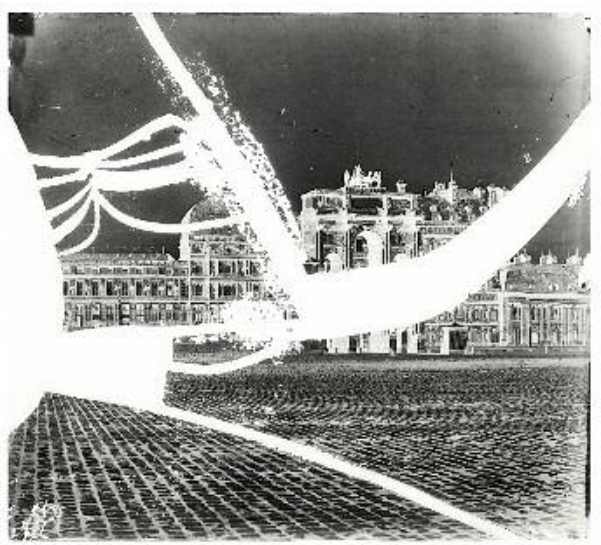

XII. Gustave Le Gray (1820-1884)
*Palais des Tuileries, Arc de triomphe du Carrousel construit par Napoléon Ier, épreuve A*
Paris, 1859
Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 383 x 480 mm, numérotée au verso par l'artiste : *"21,130"*, fortes tonalités.

6 000/8 000 €

XIII. Gustave Le Gray (1820-1884)
*Palais des Tuileries, Arc de triomphe du Carrousel, épreuve B*
Paris, 1859
Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 381 x 479 mm, numérotée au verso par l'artiste : *"21,1xx"*, fortes tonalités.

6 000/8 000 €

XIV. Gustave Le Gray (1820-1884)
*Palais des Tuileries, Arc de triomphe du Carrousel, épreuve C*
Paris, 1859
Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 382 x 477 mm, numérotée au verso par l'artiste : *"21,2xx"*, auréoles sombres dans la partie gauche du ciel, déchirure de 15mm restaurée, fortes tonalités.

6 000/8 000 €

XII 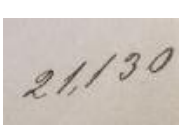

XIII 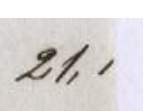

XIV

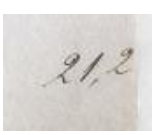

XV. GUSTAVE LE GRAY (1820-1884)
*Palais du Louvre, Cour Napoléon, Pavillon Mollien récemment achevé*
Paris, 1858 ou 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 383 x 468 mm, numérotée à l'encre au verso par l'artiste : *«18,771»*.

6 000/8 000 €

Autres épreuves connues : Getty Museum, 367 x 479 mm (tampon signature)

Si l'on considère que "24 500" épreuves environ ont été produites dans l'atelier du 35, Boulevard des Capucines en l'espace de quatre années (de l'inauguration au début d'avril 1856 à la cessation des activités fin décembre 1859), soit une moyenne raisonnable de 20 par jour ouvré, le numéro "18,771" correspond à la fin de l'année 1858, ou au tout début de 1859.

Négatif verre au collodion BHVP, 420 x 510 mm, brisé.

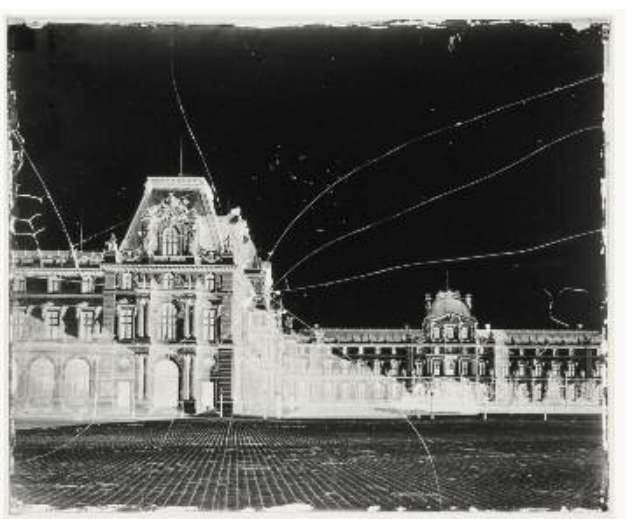

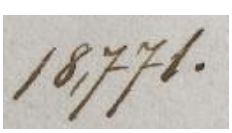

XVI. Gustave Le Gray (1820-1884)
*Palais du Louvre, Cour Napoléon, Pavillon Colbert récemment achevé*
Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 501 x 389 mm, numéro à l'encre au verso, coupé mais reconstituable : *«[18,]310»*, petites déchirures restaurées.

6 000/8 000 €

Autres épreuves connues : Vente Pescheteau-Badin-Godeau & Leroy, octobre 1998
Vente Christie's Londres, novembre 2002

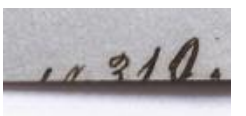

PAVILLON COLF

XVII. Gustave Le Gray (1820-1884)

*Palais du Louvre, Cour Napoléon, Pavillon Richelieu récemment achevé*

Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 508 x 384 mm, numérotée au verso par l'artiste : *"23,397"*, lacune d'environ 1 cm² restaurée.

6 000/8 000 €

Autres épreuves connues : Vente Tajan, novembre 2000, 515 x 385 mm
Parekh Collection, Melbourne, Australie, 508 x 398 mm
Collection privée, Paris

Négatif verre au collodion BHVP, 419 x 538 mm.

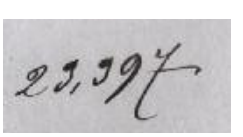

PAVILLON RICHELIEU

XVIII. Gustave Le Gray (1820-1884)

*Palais du Louvre, Cour Carrée, Pavillon de l'Horloge construit sous Louis XIII*

Paris, 1859

Épreuve albuminée d'après un grand négatif verre au collodion, 509 x 398 mm, numérotée à l'encre au verso par l'artiste : *"23,819"*, déchirures aux angles restaurées.

6 000/8 000 €

Variante, vue de l'autre façade du Pavillon Sully vers l'Ouest, reproduite dans le catalogue de l'exposition de la BnF, 2002, illust. 183.

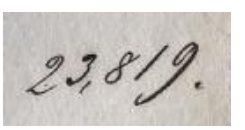

# CONSTATS D'ÉTAT SUR LES INTERVENTIONS DE RESTAURATIONS

## pratiquées par Stéphane Garion (Ateliers Steg)

Réversibilité des interventions : tout ce qui a été réalisé sur ces épreuves (matériaux, adhésifs, retouches) peut être retiré sans dégrader les parties historiques de l'œuvre. Les quelques produits résiduels de traitement après démontage comme les résidus d'adhésifs sont de toute facon stables et compatibles avec les tirages traités.

Lisibilité des interventions : ce qui a été realisé sur les tirages reste décelable, en regardant le document de près, ou en lumière rasante.

Stabilité : les matériaux et produits utilisés répondent à des normes de conservation internationales. Ils sont stables dans le temps.

Chaque tirage a été rendu accompagné d'un dossier d'œuvre. Ce dossier comporte une identification précise de l'œuvre, des photographies avant traitement, un constat d'état et la liste des interventions réalisées.

D'une façon générale, voici la liste des traitements appliqués sur les tirages :

- Dépoussiérage à sec au chiffon microfibre
- Nettoyage image coton humidifié à l'eau osmosée
- Réhydratation du tirage en chambre d'humidification
- Mise à plat progressive sous gore-tex et papiers buvards humidifiés
- Séchage entre buvards et mise sous poids

Et pour les lots qui présentaient de petites déchirures ou lacunes :

- Restauration des déchirures (colle d'amidon de riz) et consolidation (verso) au papier japonais (8g/m2) (lots I, II, III, VI, VII, X, XIV, XVI, XVIII)
- Restauration des lacunes et des épidermures (papier chronos 90g/m$^2$, colle d'amidon de riz et papier japonais 22g./m$^2$) et mise au ton à l'aquarelle. Les comblements de papiers permanents, consolidés par des papiers japonais sur le verso sont insérés bords à bords dans la lacune (lots II, VII, IX, XVII)

Filigrane observé en marge du numéro VII :

Le Gray utilise le nouveau papier spécial photographie des papeteries de Rives, il conseille par ailleurs une sélection drastique des feuilles de papier : *"Je choisis les feuilles par transparence, rejetant toutes les feuilles qui sont piquées d'à-jours, d'impuretés et surtout de taches de fer ».* (cité par Nicolas Le Guern dans sa thèse)

**Nota bene : un rapport de restauration est disponible pour chaque photograpie sur demande**

*English descriptions and condition reports available on request by e-mail*

# CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros. Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot, les frais et taxes suivants : 27% TTC.
Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue.
La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue.
Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif.

## CATALOGUE

Nous avons notifié l'état des objets dans la mesure de nos moyens, il est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif. Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente. L'absence de mention dans le catalogue, n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. Une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci, une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis. Le ré-entoilage, parquetage ou doublage sont considérés comme une mesure conservatoire et non comme un vice.
Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1 000 €.
Les estimations sont fournies à titre purement indicatif.
Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'OVV Binoche et Giquello.

## ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat ou enchérir par téléphone peut envoyer sa demande par courrier, par mail ou par fax, à l'O.V.V. Binoche et Giquello, accompagnée de ses coordonnées bancaires et postales. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer.
L'O.V.V. Binoche et Giquello et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphonique. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.
En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux conditions en vigueur au moment de la vente.

## VENTES AUX ENCHÈRES EN LIGNE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet www.drouotlive.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

## ADJUDICATAIRE

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve éventuel. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'O.V.V. Binoche et Giquello se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.
Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir l'O.V.V. Binoche et Giquello, responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de son lot.

## PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse. En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers.
En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à la garantie de l'encaissement de celui-ci. Un délai de plusieurs semaines peut être nécessaire. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes.
Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances.
En cas d'exportation hors de l'UE, le remboursement de la TVA ne pourra s'effectuer qu'après l'obtention de la preuve que le bien a été exporté dans un délai de 3 mois suivant la vente. Le remboursement sera fait au nom de l'acheteur. (cf : 7e Directive TVA applicable au 01.01.1995).
Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, l'O.V.V. Binoche et Giquello pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

## A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente trois mois après la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraitraient souhaitables.

## RETRAIT ET EXPÉDITION DES ACHATS

Sauf accord préalable avec l'acheteur, les objets volumineux et les meubles sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot.
Les autres lots sont à retirer dans un délai de 15 jours dans les locaux de l'OVV Binoche et Giquello. Le délai passé, le stockage sera facturé 2 euros minimum par jour ouvré.
Magasinage Drouot :
Tout objet/lot demeurant en salle le lendemain de la vente à 10 heures, et ne faisant pas l'objet d'une prise en charge par la société de ventes, est stocké au service Magasinage de l'Hôtel Drouot.
Accès par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 10h et de 13h à 18h.
Le service Magasinage est payant, à la charge de l'acquéreur.
La tarification au 1er septembre 2016 est la suivante :
Frais de dossier par lot : 5 € HT
Frais de stockage et d'assurance : 1 € HT/jour, les 5 premiers jours ouvrés
5€/9€/16€ HT/jour, à partir du 6e jour ouvré, selon l'encombrement du lot.
Une semaine de magasinage est offerte pour les clients de Drouot Transport.
Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité l'OVV Binoche et Giquello à quelque titre que ce soit.
Pour toute expédition, un forfait minimum de 36 euros sera demandé.

## BIENS CULTURELS

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. La société binoche et giquello n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'Etat français. L'exportation de certains biens culturels est soumise à 'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. Les délais d'obtention du dit certificat ne pourront en aucun cas justifier un différé du règlement. L'O.V.V. Binoche et Giquello et/ou le Vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

# TERMS AND CONDITIONS OF SALE

Payment shall be made in full in euros. In addition to the auctioned price per lot, buyers shall be required to pay the following taxes and charges: 27% VAT incl.

The auction will follow the order of the catalogue numbers.
The Auction House and Experts reserve the right, in the interest of sales, to group together or split the catalogue numbers.
The sizes and weight of the works are provided on an indicative basis.

**CATALOGUE**
We have provided information on the condition of the objects in accordance with our means. Goods are sold in the condition they are found at the time of sale. The condition of the items noted in the catalogue is on a strictly indicative basis. In cases where there is no note in the catalogue, this in no way implies that the lot is in perfect condition or does not need to be restored, have wear and tear, cracks, require re-lining or contain other imperfections. As an opportunity is afforded to examine the items described in the catalogue in the form of an exhibition, no claims will be accepted with respect to the condition thereof, once the auction has been completed and the item handed over. Re-Lining, cradling, and lining are considered to be a conservation measure, not a defect.
On request, a report on the condition of the item can be provided for lots whose value is estimated at above €1000.
Estimations are provided on a purely indicative basis.
The information on the source/origin of the item is provided by the seller and OVV Binoche et Giquello may not be held liable for this.

**BIDDING**
All bidders who wish to make an offer or bid by telephone may send a request, by post, by email or fax to O.V.V. Binoche et Giquello, along with their bank details. The telephone auctions are a free service provided to customers who are not in a position to attend.
O.V.V. Binoche et Giquello and its staff cannot be held liable in the event of a problem with the telephone connection. When two bids are identical, priority is given to the first bid received.
In the event of auction, the price to be paid is the auction price, plus fees, in accordance with the applicable conditions at the time of sale.

**ONLINE AUCTIONS**
A facility for online auctions is provided. Auctions are carried out on the www.drouotlive.com website, a technical platform for remote participation in public auctions taking place in the auction rooms. Auctionspress is the partner company for users of the Drouot Live. Users wishing to participate in online auctions via the Drouot Live platform must familiarise themselves, and accept, without reservation, the conditions of use of this platform (available at www.drouotlive.com), which are independent and additional to the present terms and conditions of sale.

**PURCHASER**
The purchaser shall be the highest and last bidder provided that the auction price is equal to or greater than any reserve. If a reserve price has been stipulated by the seller, OVV Binoche et Giquello reserves the right to make bids on behalf of the seller until the last auction increment below that amount, either by making successive bids, or by making bids in response to other bidders. However, the seller will not be permitted to make bids either directly or through an agent. The fall of the hammer marks the end of the auction and the word "sold" or any other equivalent shall result in the formation of a contract between the seller and the last accepted bidder. In the event of a dispute at the end of the bidding, i.e. If it has been established that one or more bidders simultaneously made an equivalent bid, either aloud, or by making a sign, and claim the item after "sold" is pronounced, the object will be immediately put to auction again at the price offered by the bidders and the public will be invited to bid again.
Once sold, the items become the sole responsibility of the buyer. The buyer should take measures to ensure that the lot is insured as of the purchase. The buyer may not hold O.V.V. Binoche et Giquello, liable in the event of loss, theft or damage to the lot.

**PAYMENT**
The buyer is required to pay in full and provide their name and address. In accordance with TRACFIN rules, payment may not be made by a third party.
In the event of payment by non-certified cheque, the delivery of the items may be postponed until the cheque has been processed. A number of weeks may be required. The buyers may not take delivery of their purchases until payment has been received by the bank. Cheques from foreign banks will only be authorised after prior agreement by the Auction House. To that end, buyers are encouraged to obtain, before the auction, a letter of credit from their bank for an approximate value of the amount they intend to spend, to be provided to the Auction House.
Payment in cash in accordance with Decree n°2010-662 of 16 June 2010 pursuant to Article L. 112-6 of the Monetary and Financial Code on the prohibition on payment in cash for certain debts.
For exports outside the EU, reimbursement of VAT may only be obtained after obtaining proof that the item has been exported within 3 months of the sale. Reimbursement will be made in the name of the buyer. (cf: 7th VAT Directive applicable as of 01.01.1995).
Buyer slips are payable at the reception. Failing payment within 30 days, O.V.V. Binoche et Giquello may require as of right and without any prior notice, the payment of compensation of €40 for recovery costs (Art L 441-3 and Art L 441-6 of the Commercial Code).

**FAILURE TO MAKE PAYMENT**
In accordance with the provisions of Article L. 321-14 of the Commercial Code, should the buyer fail to make the payment, after notice has remained without effect, the item will be placed for sale on the request of the seller for false bidding; if the seller does not formulate a request within one month of the auction, they give us all rights to act in their name and on their behalf, as we choose, to pursue the buyer for cancellation of the sale three months after the sale, or to pursue execution of the payment of the said sale, in both cases claiming all damages and interest, fees and other sums we deem to be desirable.

**COLLECTION AND DISPATCH OF PURCHASES**
Unless agreed in advance with the buyer, large objects and furniture should be collected from storage at Hôtel Drouot.
Other lots should be collected within 15 days from OVV Binoche et Giquello. Once the deadline has passed, storage will be invoiced at €2 minimum per working day.

**DROUOT STORAGE:**
Any item/lot that remains in the room the day after the sale at 10am, which has not been removed by the Auction House, will be placed in storage at Hôtel Drouot.
Access via 6bis rue Rossini - 75009 Paris. Open from Monday to Saturday from 9am to 10am and 1pm to 6pm.
The Storage facility must be paid for by the buyer. The price on 1 September 2016 is as follows:
Administrative fee per lot: €5 excl. VAT
Storage fees and insurance: €1 excl. VAT/day, for the first 5 working days; €5/€9/€16 excl. VAT/day, as of the 6th working day, depending on the size of the lot.
One week of storage is offered free of charge for clients of Drouot Transport.
OVV Binoche et Giquello may not be held liable for storage of the items in the Hotel on any grounds whatsoever.
For all deliveries, a minimum fee of €36 applies.

**CULTURAL ITEMS**
The French State has a pre-emptive right to purchase art works or private documents offered for sale to the public. The exercise of this right applies just after the hammer falls, and the State representative notifies their intention to acquire the item and to substitute itself for the highest bidder, and must confirm the acquisition within 15 days. Binoche et Giquello will not accept liability with respect to the conditions of pre-emptive acquisition by the French State.
Export of certain cultural goods is subject to the acquisition of a certificate of free circulation for cultural goods. Under no circumstances may the time required to obtain the certificate be invoked to justify late payment. Under no circumstances may O.V.V. Binoche et Giquello and/or the Seller be held liable should the authorities refuse to deliver the said certificate.

Drouot